

# ***Avis d'appel public à candidatures en vue de la conclusion d'une convention de mise à disposition d'installations de tennis***

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de Vauvert. *Correspondant :* M. le maire, place de la Libération et du 8 mai 1945 - 30600 Vauvert, tél. : 04-66-73-10-73, télécopieur : 04-66-73-10-88.

**Objet du marché :** Mise à disposition d'installations de tennis.

## **Caractéristiques principales :**

Dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine communal, l'occupant exploitera les installations municipales de tennis situées sur la parcelle cadastrée section AN n°49, au Nord du Quartier Politique de la Ville de Vauvert, au sein du complexe sportif « Léo Lagrange ».

Le site concerné comprend :

- 4 courts de tennis ;
- 1 club House
- 2 courts de tennis supplémentaire après achèvement (en construction, financement : Région ATI-FEDER, fonds propres).

L'occupant bénéficiera du droit d'occuper le site de manière exclusive pour le club house et non exclusive pour les courts de tennis, selon les modalités qui auront été définies.

## **Conditions de participation :**

**Absence de dossier de consultation :** les renseignements relatifs à la consultation figurent dans le présent avis.

## **Conditions de remise des candidatures :**

Les candidats remettront une proposition écrite comportant :

- une présentation du candidat ;
- la description du personnel associatif et professionnel mobilisable pour la mise en œuvre du projet ;
- les conditions de mise à disposition envisagées et le contenu du projet.

Les offres devront être parvenues en mairie avant la date limite fixée ci-dessous, sous pli cacheté portant les mentions : "Candidature à la conclusion d'une convention de mise à disposition d'installations de tennis - ne pas ouvrir avant la réunion d'ouverture des plis".

Elles devront être remises seront remises au format papier uniquement, en recommandé avec avis de réception, ou contre récépissé à l'accueil, ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception, à l'adresse suivante : Commune de Vauvert - M. le maire - Hôtel de Ville - 2 place de la libération et du 8 mai 1945 - 30600 Vauvert.

**Date limite de réception des candidatures :** 25 octobre 2019 à 17 heures

## **Critères d'attribution :**

- conditions de mise à disposition et intérêt sportif social et pédagogique du projet,
- capacités humaines potentielles pour la mise en œuvre du projet.

## **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être**

**obtenus :** Commune de Vauvert. *Correspondant :* M. Frédéric Bartissol, pôle Événementiel, sports et vie associative, 56 avenue Victor Hugo, 30600 Vauvert, tél. : 04-66-73-17-35, télécopieur : 04-66-73-17-36.

## **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être**

**obtenus :** Commune de Vauvert. *Correspondant :* Mme Sylvie Haro, direction Juridique, 2 place de la Libération et du 8 mai 1945, 30600 Vauvert, tél. : 04-66-73-10-93, télécopieur : 04-66-73-10-88.

**Date d'envoi du présent avis :** 3 octobre 2019.